



litige sur un jeu on line (guild wars)

Par **so_marginal**, le **24/04/2009** à **18:35**

Bonjour,

Voila mon problème, depuis plus de 3ans je jou sur un jeux on line de type MMO RPG, tout en faisant plusieurs pose de temps en temps, en fonction de mes envies. Pour jouer a ce jeux, qui ne necessite pas d'abonnement par moi, mais qui nécessite d'acheter le jeux, qui une fois acheté contient une clef d'activation de compte, il s'avère que ce jeu, Guild Wars, a plusieurs jeux additionnable, c'est a dire qu'un compte peu contenir plusieurs "campagne", ce qui est mon cas, j'ai acheter les 4 jeux différents (environ 50€ le jeu donc pas loin de 200€ dépensé) et les ai assemblé sur un seul et même compte.

J'ai joué sur ce dernier plus de 3000h.

J'ai voulu rejouer a ce jeux dernièrement (une semaine environ) je l'installe donc, je met mon identifiant et mon mot de passe pour acceder a mon compte, et on me dit que mon mot de passe ne correspond pas.

J'ai d'abord pensé a un piratage de compte, mais il est possible de changé son mot de passe qu'en passant sur le site de NCsoft (société exploitant le jeu), a moins de le changé dans la première année d'acquisition du jeu. n'ayant jamais changé mon mot de passe, ni dans la première année, ni dans les suivantes, je suis donc allé sur le site de NC soft et ai créé un compte (chose que je n'avait pas encore fait) et je demande alors au service concerné de me ré-initialisé mon mot de passe, ils me demandent alors mes clefs d'activations, qui sont normalement écrites sur une petite carte de taille carte bancaire... chose que j'ai perdu, ne sachant pas qu'il fallait les conserver (il n'y a marqué nul par qu'il faut conserver ces cartes ainsi que les codes d'activation si un litige survient), mais je leur ai fourni des informations que moi seul connais et qui prouve que le compte m'appartient bien, comme le nom de mes personnages, mais aussi le fait que j'utilise le mail qui sert de nom d'identification pour l'accès au jeux, ce qui prouve plus que totalement que ce compte m'appartient bien, en dépit de cela, les administrateurs refusent de ré-initialisé mon mot de pass (chose pourtant facile, car il suffirait de m'envoyer un nouveau mot de passe sur mon adresse mail, celle utilisée pour l'identification lors du jeu).

Je souhaite alors savoir si je peux engager quelque chose, étant donné qu'il n'est marqué nul par qu'il faut que je conserve mes codes d'activations, que j'ai dépensé 200€ dans leurs jeux, et que je leur ai fourni des informations que seul le détenteur du compte possède.

Merci d'avance
cordialement